

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24810073700027	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BUDGET ANNEXE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE ALBI VILLE ET PERIPHERIE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	30
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	31
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	38
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	40
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	41
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	43
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	44
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	45
A3.2 - Etalement des provisions	46
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	47
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	48
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	49
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	52
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires délibération n°6 du 28/03/2006.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 481 600,00	8 481 600,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		8 481 600,00	8 481 600,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	6 606 200,00	6 606 200,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 606 200,00	6 606 200,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		15 087 800,00	15 087 800,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 907 521,00	0,00	2 083 586,34	2 083 586,34	2 083 586,34
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 086 330,00	0,00	1 026 364,00	1 026 364,00	1 026 364,00
014	Atténuations de produits	890 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
65	Autres charges de gestion courante	165 010,00	0,00	165 010,00	165 010,00	165 010,00
Total des dépenses de gestion des services		4 048 861,00	0,00	4 174 960,34	4 174 960,34	4 174 960,34
66	Charges financières	1 005 000,00	0,00	920 000,00	920 000,00	920 000,00
67	Charges exceptionnelles	157 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 235 861,00	0,00	5 169 960,34	5 169 960,34	5 169 960,34
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 047 314,00		1 161 639,66	1 161 639,66	1 161 639,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 733 425,00		2 150 000,00	2 150 000,00	2 150 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 780 739,00		3 311 639,66	3 311 639,66	3 311 639,66
TOTAL		8 016 600,00	0,00	8 481 600,00	8 481 600,00	8 481 600,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 481 600,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 130 000,00	0,00	7 431 500,00	7 431 500,00	7 431 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	175 500,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		7 305 500,00	0,00	7 611 500,00	7 611 500,00	7 611 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 305 500,00	0,00	7 611 500,00	7 611 500,00	7 611 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	711 100,00		870 100,00	870 100,00	870 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		711 100,00		870 100,00	870 100,00	870 100,00
TOTAL		8 016 600,00	0,00	8 481 600,00	8 481 600,00	8 481 600,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 481 600,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 441 539,66
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	156 000,00	0,00	167 500,00	167 500,00	167 500,00
21	Immobilisations corporelles	62 250,00	0,00	249 600,00	249 600,00	249 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 569 500,00	0,00	2 794 000,00	2 794 000,00	2 794 000,00
	Total des opérations d'équipement	130 000,00	0,00	445 000,00	445 000,00	445 000,00
	Total des dépenses d'équipement	2 917 750,00	0,00	3 656 100,00	3 656 100,00	3 656 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 700 000,00	0,00	1 780 000,00	1 780 000,00	1 780 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 700 000,00	0,00	1 780 000,00	1 780 000,00	1 780 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 617 750,00	0,00	5 436 100,00	5 436 100,00	5 436 100,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	711 100,00		870 100,00	870 100,00	870 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 011 100,00		1 170 100,00	1 170 100,00	1 170 100,00
	TOTAL	5 628 850,00	0,00	6 606 200,00	6 606 200,00	6 606 200,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 606 200,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	700 500,00	0,00	536 000,00	536 000,00	536 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 847 611,00	0,00	2 458 560,34	2 458 560,34	2 458 560,34
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 548 111,00	0,00	2 994 560,34	2 994 560,34	2 994 560,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 548 111,00	0,00	2 994 560,34	2 994 560,34	2 994 560,34
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 047 314,00		1 161 639,66	1 161 639,66	1 161 639,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 733 425,00		2 150 000,00	2 150 000,00	2 150 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 080 739,00		3 611 639,66	3 611 639,66	3 611 639,66
	TOTAL	5 628 850,00	0,00	6 606 200,00	6 606 200,00	6 606 200,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 606 200,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 441 539,66

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 083 586,34		2 083 586,34
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 026 364,00		1 026 364,00
014	Atténuations de produits	900 000,00		900 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	165 010,00		165 010,00
66	Charges financières	920 000,00	0,00	920 000,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	50 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 150 000,00	2 150 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	25 000,00		25 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 161 639,66	1 161 639,66
Dépenses d'exploitation – Total		5 169 960,34	3 311 639,66	8 481 600,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 481 600,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	870 100,00	870 100,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 780 000,00	0,00	1 780 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	445 000,00		445 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	167 500,00	0,00	167 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	249 600,00	0,00	249 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 794 000,00	300 000,00	3 094 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 436 100,00	1 170 100,00	6 606 200,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 606 200,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 431 500,00		7 431 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	180 000,00		180 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	870 100,00	870 100,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		7 611 500,00	870 100,00	8 481 600,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 481 600,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	536 000,00	0,00	536 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 458 560,34	0,00	2 458 560,34
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	300 000,00	300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 150 000,00	2 150 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 161 639,66	1 161 639,66
Recettes d'investissement – Total		2 994 560,34	3 611 639,66	6 606 200,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 606 200,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 907 521,00	2 083 586,34	2 083 586,34
604	Achats d'études, prestations de services	250 000,00	260 000,00	260 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	418 880,00	534 130,00	534 130,00
6062	Produits de traitement	120 400,00	120 000,00	120 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	102 600,00	102 450,00	102 450,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6066	Carburants	10 800,00	12 300,00	12 300,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	2 500,00	2 500,00
611	Sous-traitance générale	445 398,00	450 050,00	450 050,00
6132	Locations immobilières	24 750,00	25 250,00	25 250,00
6135	Locations mobilières	60 656,00	60 700,00	60 700,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	900,00	900,00	900,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 700,00	1 666,67	1 666,67
61523	Entretien, réparations réseaux	160 000,00	170 000,00	170 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	37 700,00	38 000,00	38 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 900,00	2 350,00	2 350,00
6156	Maintenance	14 153,00	48 789,67	48 789,67
6161	Multirisques	14 800,00	15 100,00	15 100,00
617	Etudes et recherches	3 000,00	3 000,00	3 000,00
618	Divers	10 000,00	9 180,00	9 180,00
6222	Commissions recouvrement redevance	43 354,00	41 000,00	41 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6241	Transports sur achats	2 000,00	5 000,00	5 000,00
6248	Divers	1 000,00	3 500,00	3 500,00
6251	Voyages et déplacements	100,00	150,00	150,00
6262	Frais de télécommunications	13 500,00	13 500,00	13 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	130,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 700,00	5 700,00	5 700,00
6287	Remboursements de frais	125 700,00	128 400,00	128 400,00
6288	Autres	8 000,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	25 300,00	25 300,00	25 300,00
6378	Autres taxes et redevances	100,00	170,00	170,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 086 330,00	1 026 364,00	1 026 364,00
6331	Versement de transport	3 838,00	3 662,01	3 662,01
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 202,00	3 052,00	3 052,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 723,00	24 255,12	24 255,12
6411	Salaires, appointements, commissions	609 423,00	548 681,85	548 681,85
6413	Primes et gratifications	159 354,00	153 394,00	153 394,00
6415	Supplément familial	7 124,00	7 300,00	7 300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	134 972,00	128 888,01	128 888,01
6452	Cotisations aux mutuelles	9 412,00	9 022,00	9 022,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	133 311,00	128 236,00	128 236,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 861,00	9 622,00	9 622,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	2 610,00	2 968,01	2 968,01
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	6 500,00	7 258,00	7 258,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	25,00	25,00
014	Atténuations de produits (7)	890 000,00	900 000,00	900 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	890 000,00	900 000,00	900 000,00
65	Autres charges de gestion courante	165 010,00	165 010,00	165 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6542	Créances éteintes	15 000,00	15 000,00	15 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 048 861,00	4 174 960,34	4 174 960,34
66	Charges financières (b) (8)	1 005 000,00	920 000,00	920 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	925 000,00	870 000,00	870 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	50 000,00	20 000,00	20 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	30 000,00	30 000,00	30 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	157 000,00	50 000,00	50 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	157 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 235 861,00	5 169 960,34	5 169 960,34
023	Virement à la section d'investissement	1 047 314,00	1 161 639,66	1 161 639,66

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 733 425,00	2 150 000,00	2 150 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 733 425,00	2 150 000,00	2 150 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 780 739,00	3 311 639,66	3 311 639,66
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 780 739,00	3 311 639,66	3 311 639,66
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 016 600,00	8 481 600,00	8 481 600,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 481 600,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	126 643,11
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	133 977,31
= Différence ICNE N – ICNE N-1	20 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 130 000,00	7 431 500,00	7 431 500,00
704	Travaux	250 000,00	260 000,00	260 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	5 030 000,00	5 215 000,00	5 215 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	890 000,00	900 000,00	900 000,00
70613	Participations assainissement collectif	600 000,00	600 000,00	600 000,00
7068	Autres prestations de services	360 000,00	396 000,00	396 000,00
7087	Remboursement de frais	0,00	60 500,00	60 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	175 500,00	180 000,00	180 000,00
741	Primes d'épuration	120 000,00	180 000,00	180 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	55 500,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		7 305 500,00	7 611 500,00	7 611 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		7 305 500,00	7 611 500,00	7 611 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	711 100,00	870 100,00	870 100,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	711 100,00	870 100,00	870 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		711 100,00	870 100,00	870 100,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 016 600,00	8 481 600,00	8 481 600,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 481 600,00
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	156 000,00	167 500,00	167 500,00
2031	Frais d'études	156 000,00	167 500,00	167 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	62 250,00	249 600,00	249 600,00
2128	Aménagement Autres terrains	4 000,00	9 200,00	9 200,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	4 200,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 500,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	33 550,00	219 800,00	219 800,00
2183	Matériel de bureau et informatique	19 000,00	20 600,00	20 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 569 500,00	2 794 000,00	2 794 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 569 500,00	2 794 000,00	2 794 000,00
22016836	Opération d'équipement n° 22016836 (5)	0,00	0,00	0,00
22016837	Opération d'équipement n° 22016837 (5)	0,00	0,00	0,00
22017838	Opération d'équipement n° 22017838 (5)	100 000,00	0,00	0,00
22020001	Opération d'équipement n° 22020001 (5)	0,00	125 000,00	125 000,00
22020002	Opération d'équipement n° 22020002 (5)	0,00	300 000,00	300 000,00
802	Opération d'équipement n° 802 (5)	0,00	0,00	0,00
808	Opération d'équipement n° 808 (5)	0,00	0,00	0,00
811	Opération d'équipement n° 811 (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
812	Opération d'équipement n° 812 (5)	30 000,00	0,00	0,00
834	Opération d'équipement n° 834 (5)	0,00	0,00	0,00
835	Opération d'équipement n° 835 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 917 750,00	3 656 100,00	3 656 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 700 000,00	1 780 000,00	1 780 000,00
1641	Emprunts en euros	1 490 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
1687	Autres dettes	210 000,00	230 000,00	230 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 700 000,00	1 780 000,00	1 780 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 617 750,00	5 436 100,00	5 436 100,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	711 100,00	870 100,00	870 100,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	711 100,00	870 100,00	870 100,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	270 000,00	300 000,00	300 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	100,00	100,00	100,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	20 000,00	20 000,00	20 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	9 000,00	15 000,00	15 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	60 000,00	65 000,00	65 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	122 000,00	165 000,00	165 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	225 000,00	300 000,00	300 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 011 100,00	1 170 100,00	1 170 100,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 628 850,00	6 606 200,00	6 606 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 606 200,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	700 500,00	536 000,00	536 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	700 500,00	536 000,00	536 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 847 611,00	2 458 560,34	2 458 560,34
1641	Emprunts en euros	1 847 611,00	2 458 560,34	2 458 560,34
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 548 111,00	2 994 560,34	2 994 560,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 548 111,00	2 994 560,34	2 994 560,34
021	Virement de la section d'exploitation	1 047 314,00	1 161 639,66	1 161 639,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 733 425,00	2 150 000,00	2 150 000,00
28031	Frais d'études	30 000,00	30 000,00	30 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	835 000,00	1 223 500,00	1 223 500,00
28154	Matériel industriel	10 000,00	7 000,00	7 000,00
281562	Service d'assainissement	2 200,00	5 000,00	5 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	50,00	100,00	100,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	2 800,00	2 800,00	2 800,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	500,00	500,00	500,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	829 000,00	850 000,00	850 000,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	30,00	100,00	100,00
28181	Installations générales, agencements	30,00	1 000,00	1 000,00
28182	Matériel de transport	2 915,00	15 000,00	15 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	900,00	5 000,00	5 000,00
28184	Mobilier	20 000,00	5 000,00	5 000,00
28188	Autres	0,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 780 739,00	3 311 639,66	3 311 639,66
041	Opérations patrimoniales (8)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 080 739,00	3 611 639,66	3 611 639,66
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 628 850,00	6 606 200,00	6 606 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 606 200,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22016836 (1)
LIBELLE : VALORISATION BIOGAZ STEP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 307 251,14	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	89 282,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	89 282,18	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 217 968,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 217 968,96	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22016837 (1)
LIBELLE : LOT. LA SOURCE BEAUSITE MARSSAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	288 073,80	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	286 703,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	254 479,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	32 224,80	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22017838 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	190 800,50	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	190 800,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	190 800,50	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22020001 (1)
LIBELLE : TRAVAUX LAGUNES DENAT LAB-DENAT SALIES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	125 000,00	b 125 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	125 000,00	125 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	125 000,00	125 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-125 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22020002 (1)
LIBELLE : TRAVAUX RESEAUX MARSSAC SUR TARN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	300 000,00	b 300 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-300 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 802 (1)
LIBELLE : RACCORDEMENT LESCURE ARTHES SAINT JUERY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	3 609 532,32	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	132 863,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	130 952,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 910,92	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 476 668,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 476 668,46	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 808 (1)
LIBELLE : RENFORCEMENT RESEAU BONDIDOU ALBI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 479 159,02	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	112 523,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	112 523,18	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 366 635,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 366 635,84	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 811 (1)
LIBELLE : AMÉLIORATION PETITES STEP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	318 404,76	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	16 518,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	16 518,67	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	301 886,09	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	301 886,09	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-20 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 812 (1)
LIBELLE : STEP MARSSAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	725 374,28	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	120 806,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	120 806,67	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	604 567,61	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	563 046,12	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	41 521,49	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 834 (1)
LIBELLE : CENTRE VILLE CASTELNAU DE LEVIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		309 157,52	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 368,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 368,51	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	304 789,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	304 789,01	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 835 (1)
LIBELLE : STEP ALBIPOLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 430 143,33	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	131 378,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	131 378,62	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 298 764,71	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 247 192,71	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	51 572,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					38 217 555,55									
1641 Emprunts en euros (total)					38 217 555,55									
02.009	SFIL CAFFIL	15/02/2003	15/02/2003	15/02/2004	92 962,26	F	Taux fixe à 5.3 %	5,300	5,300	EUR	A	P	O	A-1
02.012	CREDIT AGRICOLE	05/10/2001	05/10/2001	30/01/2002	175 316,36	F	Taux fixe à 5.8 %	5,800	5,930	EUR	T	P	O	A-1
02.015	CAISSE D'EPARGNE	10/11/2003	10/11/2003	10/11/2004	181 695,24	F	Taux fixe à 4.85 %	4,850	4,850	EUR	A	P	O	A-1
02.016	CAISSE D'EPARGNE	01/05/2004	01/05/2004	06/04/2005	58 000,00	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,650	EUR	A	P	O	A-1
02.021	CAISSE D'EPARGNE	22/05/2008	22/05/2008	29/12/2008	672 601,96	F	Taux fixe à 2.9 %	2,900	2,900	EUR	A	P	O	A-1
02.022	CAISSE D'EPARGNE	24/12/2008	24/12/2008	24/12/2009	3 900 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
02.023	CAISSE D'EPARGNE	24/12/2008	24/12/2008	24/12/2009	2 600 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
02.024	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2009	23/12/2009	23/12/2010	5 500 000,00	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,650	EUR	A	P	O	A-1
02.025	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2009	23/12/2009	23/12/2010	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,650	EUR	A	P	O	A-1
02.031	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2009	25/12/2009	25/12/2010	405 305,00	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,800	EUR	A	P	O	A-1
02.032	CAISSE D'EPARGNE	20/03/2009	20/03/2009	20/03/2010	93 115,40	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
02.034	SFIL CAFFIL	01/09/2009	01/09/2009	01/09/2010	335 993,11	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	4,780	EUR	A	P	O	A-1
02.036	SFIL CAFFIL	01/06/2009	01/06/2009	01/06/2010	925 088,17	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,070	EUR	A	P	O	A-1
02.038	SFIL CAFFIL	01/06/2009	01/06/2009	01/06/2010	259 024,68	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,070	EUR	A	P	O	A-1
02.046	SFIL CAFFIL	01/02/2009	01/02/2009	01/02/2010	138 791,38	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	3,990	EUR	A	P	O	A-1
02.047	CREDIT AGRICOLE	30/09/2009	30/09/2009	30/09/2010	42 580,44	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,550	EUR	A	P	O	A-1
02.048	CREDIT AGRICOLE	31/01/2009	31/01/2009	31/01/2010	270 613,44	F	Taux fixe à 5.3 %	5,300	5,300	EUR	A	P	O	A-1
02.049	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2009	29/12/2009	29/12/2010	770 715,68	F	Taux fixe à 2.9 %	2,900	2,900	EUR	A	P	O	A-1
02.050	SFIL CAFFIL	01/07/2009	01/07/2009	01/07/2010	1 282 029,28	C	Taux fixe 4.02% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.1%)	4,020	4,080	EUR	A	P	O	B-1
02.055	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2009	14/12/2009	14/03/2010	261 407,94	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	4,810	EUR	T	P	O	A-1
02.056	CAISSE D'EPARGNE	14/11/2009	14/11/2009	14/02/2010	400 000,00	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	4,150	EUR	T	P	O	A-1
02.070	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2010	22/12/2010	23/12/2011	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,550	EUR	A	P	O	A-1
02.079	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	15/11/2011	15/11/2011	15/11/2012	2 300 000,00	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	4,460	EUR	A	P	O	A-1

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
02.080	CREDIT AGRICOLE	15/12/2011	15/12/2011	15/12/2012	4 500 000,00	F	Taux fixe à 3.49 %	3,490	3,540	EUR	A	P	O	A-1
02.081	CORPORATE AND INVESTMENT BANK													
02.082	CAISSE D'EPARGNE	10/07/2010	10/07/2010	10/07/2011	160 570,92	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	4,400	EUR	A	P	O	A-1
	CREDIT AGRICOLE	31/01/2014	31/01/2014	30/04/2014	2 000 000,00	C	Taux fixe 3.25% à barrière 5.5% sur Euribor 3M (Marge de 1.3%)	3,250	3,340	EUR	T	C	O	B-1
	CORPORATE AND INVESTMENT BANK													
02.083	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/02/2014	20/02/2014	01/03/2015	2 000 000,00	V	Livret A + 1	2,250	2,250	EUR	A	C	O	A-1
02.084	DEXIA CL	26/05/2015	01/06/2015	01/04/2016	156 744,29	F	Taux fixe à 0.46 %	0,460	0,460	EUR	A	P	O	A-1
02.087	CREDIT AGRICOLE	30/01/2017	23/05/2017	31/05/2018	1 600 000,00	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	0,900	EUR	A	P	O	A-1
02.088	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/07/2017	29/09/2017	01/02/2018	635 000,00	F	Taux fixe à 1.63 %	1,630	1,630	EUR	T	P	O	A-1
02.089 - Consolidation	SOCIETE GENERALE	04/01/2019	29/03/2019	29/06/2019	2 500 000,00	V	(Euribor 3M + 0.4)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,400	0,410	EUR	T	C	O	A-1
02.090	CREDIT AGRICOLE	21/02/2019	24/05/2019	31/08/2019	1 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.57)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,570	0,570	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					2 597 000,52									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					2 597 000,52									
02.042	Agence de l'eau Adour Garonne	07/06/2009	07/06/2009	07/06/2010	33 795,33	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
02.063	Ville d'Albi	01/01/2010	01/01/2010	31/12/2010	293 904,58	C	Taux fixe 3.27% à barrière 5% sur Euribor 12M(Postfixé)-Floor Binaire sur Euribor 12 Mois (3 / 1.73)	5,000	5,070	EUR	A	P	O	B-1
02.064	Ville d'Albi	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2010	486 378,54	C	Taux fixe 3.2% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	3,200	3,200	EUR	A	P	O	E-3
02.065	Ville d'Albi	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2010	433 867,41	C	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	3,090	3,090	EUR	A	X	O	E-3
02.066	Ville d'Albi	01/01/2010	01/01/2010	31/12/2010	346 666,66	F	Taux fixe à 4.495 %	4,500	4,560	EUR	A	C	O	A-1
02.067	Ville d'Albi	01/12/2009	01/12/2009	01/03/2010	400 000,00	F	Taux fixe à 4.25 %	4,250	4,320	EUR	T	C	O	A-1
02.071	Agence de l'eau Adour Garonne	28/04/2009	28/04/2009	28/04/2010	31 850,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
02.072	Agence de l'eau Adour Garonne	11/03/2009	11/03/2009	11/03/2011	13 650,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
02.085	Agence de l'eau Adour Garonne	08/10/2015	17/02/2016	17/02/2017	167 936,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
02.086	Agence de l'eau Adour Garonne	08/10/2015	13/12/2016	13/12/2017	279 894,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
02.091	Agence de l'eau Adour Garonne	08/05/2019	15/05/2019	15/05/2020	109 057,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Total général					40 814 556,07									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		28 170 942,04					1 537 570,85	873 103,70	0,00	116 394,35
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		28 170 942,04					1 537 570,85	873 103,70	0,00	116 394,35
02.009	N	0,00	A-1	40 572,30	6,12	V	Euribor 12M-Floor -0.35 sur Euribor 12M + 0.35	0,240	4 937,79	98,73	0,00	31,68
02.012	N	0,00	A-1	76 228,30	6,83	F	Taux fixe à 5.8 %	5,930	9 101,58	4 225,66	0,00	648,89
02.015	N	0,00	A-1	91 517,94	8,86	F	Taux fixe à 4.85 %	4,850	8 351,16	4 438,62	0,00	560,22
02.016	N	0,00	A-1	18 597,56	4,26	F	Taux fixe à 0.84 %	0,840	3 457,72	156,22	0,00	93,26
02.021	N	0,00	A-1	333 211,83	7,99	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	36 162,76	12 995,26	0,00	32,18
02.022	N	0,00	A-1	2 631 810,15	13,98	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	144 372,55	103 956,50	0,00	1 637,56
02.023	N	0,00	A-1	1 754 540,08	13,98	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	96 248,37	69 304,33	0,00	1 091,71
02.024	N	0,00	A-1	3 864 928,15	14,98	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	198 092,54	141 069,88	0,00	2 602,43
02.025	N	0,00	A-1	702 714,27	14,98	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	36 016,82	25 649,07	0,00	473,17
02.031	N	0,00	A-1	299 852,17	16,98	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	12 872,26	11 394,38	0,00	151,46
02.032	N	0,00	A-1	49 423,68	7,22	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	5 373,39	1 952,24	0,00	1 353,33
02.034	N	0,00	A-1	239 250,67	13,67	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	12 395,09	11 436,18	0,00	3 584,45
02.036	N	0,00	A-1	676 096,54	15,42	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	30 805,48	27 517,13	0,00	15 247,33
02.038	N	0,00	A-1	189 307,01	15,42	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	8 625,53	7 704,80	0,00	4 269,25
02.046	N	0,00	A-1	68 446,32	6,08	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	8 668,59	2 731,01	0,00	2 179,74
02.047	N	0,00	A-1	18 800,18	5,75	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	2 866,58	667,41	0,00	141,41
02.048	N	0,00	A-1	196 053,80	13,08	F	Taux fixe à 5.3 %	5,300	9 796,99	10 390,85	0,00	9 048,98
02.049	N	0,00	A-1	409 898,91	7,99	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	44 485,44	15 986,06	0,00	39,55
02.050	N	0,00	B-1	987 068,82	16,50	C	Taux fixe 4.02% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.1%)	4,080	38 198,74	40 341,50	0,00	19 390,16
02.055	N	0,00	A-1	203 939,34	17,95	F	Taux fixe à 4.73 %	4,810	7 375,57	9 516,79	0,00	413,22

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
02.056	N	0,00	A-1	315 944,66	19,87	F	Taux fixe à 4.09 %	4,150	10 442,43	12 763,33	0,00	1 596,59
02.070	N	0,00	A-1	1 470 047,43	15,97	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	69 820,80	52 186,68	0,00	1 104,62
02.079	N	0,00	A-1	1 780 600,00	15,87	F	Taux fixe à 4.4 %	4,460	78 620,00	79 652,17	0,00	9 568,91
02.080	N	0,00	A-1	3 160 302,00	11,96	F	Taux fixe à 3.49 %	3,540	203 628,00	112 132,78	0,00	4 586,13
02.081	N	0,00	A-1	108 869,25	11,52	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	7 080,82	4 790,25	0,00	2 114,94
02.082	N	0,00	B-1	1 425 000,00	14,08	C	Taux fixe 3.25% à barrière 5.5% sur Euribor 3M (Marge de 1.3%)	3,340	100 000,00	45 721,18	0,00	7 416,32
02.083	N	0,00	A-1	1 500 000,00	14,17	V	Livret A + 1	1,750	100 000,00	26 250,00	0,00	17 441,67
02.084	N	0,00	A-1	118 630,55	11,25	F	Taux fixe à 0.46 %	0,460	9 638,26	545,70	0,00	374,63
02.087	N	0,00	A-1	1 452 590,87	17,42	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	74 701,06	13 073,32	0,00	7 233,92
02.088	N	0,00	A-1	580 335,59	17,83	F	Taux fixe à 1.63 %	1,630	28 002,27	9 232,65	0,00	1 466,56
02.089 - Consolidation	N	0,00	A-1	2 425 000,00	24,24	V	(Euribor 3M + 0.4)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,410	100 000,00	9 709,16	0,00	51,67
02.090	N	0,00	A-1	981 363,67	24,42	V	(Euribor 3M + 0.57)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,570	37 432,26	5 513,86	0,00	448,37
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 045 556,94					219 473,76	22 700,80	0,00	365,18
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		1 045 556,94					219 473,76	22 700,80	0,00	365,18
02.042	N	0,00	A-1	3 072,43	0,43	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 072,43	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
02.063	N	0,00	B-1	81 678,42	3,00	C	Taux fixe 3.27% à barrière 5% sur Euribor 12M(Postfixé)-Floor Binaire sur Euribor 12 Mois (3 / 1.73)	5,070	26 165,56	4 151,99	0,00	0,00
02.064	N	0,00	E-3	97 746,26	2,00	C	Taux fixe 3.2% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	3,200	47 914,84	3 127,88	0,00	0,00
02.065	N	0,00	E-3	211 111,09	6,00	C	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	3,090	30 265,45	6 523,33	0,00	0,00
02.066	N	0,00	A-1	79 999,96	3,00	F	Taux fixe à 4.495 %	4,560	26 666,67	3 655,93	0,00	0,00
02.067	N	0,00	A-1	133 333,20	4,92	F	Taux fixe à 4.25 %	4,320	26 666,68	5 241,67	0,00	365,18
02.071	N	0,00	A-1	10 616,70	4,32	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 123,33	0,00	0,00	0,00
02.072	N	0,00	A-1	5 460,00	5,19	F	Taux fixe à 0 %	0,000	910,00	0,00	0,00	0,00
02.085	N	0,00	A-1	117 555,48	6,13	F	Taux fixe à 0 %	0,000	16 793,64	0,00	0,00	0,00
02.086	N	0,00	A-1	195 925,80	6,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	27 989,40	0,00	0,00	0,00
02.091	N	0,00	A-1	109 057,60	9,37	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 905,76	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		29 216 498,98					1 757 044,61	895 804,50	0,00	116 759,53

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
02.050	SFIL CAFFIL	1 282 029,28	987 068,82	1	27,00		(Euribor 12M-Floor -0.1 sur Euribor 12M) + 0.1	Taux fixe 4.02% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.1%)	309 656,91	Taux fixe 4.02% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.1%)	4,080	40 341,50	0,00	3,38
02.063	Ville d'Albi	293 904,58	81 678,42	1	12,00		Taux fixe 3.27% à barrière 5% sur Euribor 12M(Postfixé)-Floor Binaire sur Euribor 12 Mois (3 / 1.73)	Taux fixe 3.27% à barrière 5% sur Euribor 12M(Postfixé)-Floor Binaire sur Euribor 12 Mois (3 / 1.73)	4 446,72	Taux fixe 3.27% à barrière 5% sur Euribor 12M(Postfixé)-Floor Binaire sur Euribor 12 Mois (3 / 1.73)	5,070	4 151,99	0,00	0,28
02.082	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	2 000 000,00	1 425 000,00	1	20,00		Taux fixe 3.25% à barrière 5.5% sur Euribor 3M (Marge de 1.3%)	Taux fixe 3.25% à barrière 5.5% sur Euribor 3M (Marge de 1.3%)	184 367,49	Taux fixe 3.25% à barrière 5.5% sur Euribor 3M (Marge de 1.3%)	3,340	45 721,18	0,00	4,88
TOTAL (B)		3 575 933,86	2 493 747,24						498 471,12			90 214,67	0,00	8,54
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
02.064	Ville d'Albi	486 378,54	97 746,26	3	12,00		Taux fixe 3.2% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	Taux fixe 3.2% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	0,00	Taux fixe 3.2% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	3,200	3 127,88	0,00	0,33
02.065	Ville d'Albi	433 867,41	211 111,09	3	16,00		Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	0,00	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	3,090	6 523,33	0,00	0,72
TOTAL (E)		920 245,95	308 857,35						0,00			9 651,21	0,00	1,05
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		4 496 179,81	2 802 604,59						498 471,12			99 865,88	0,00	9,59

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	38	0	0	0	0	
	% de l'encours	90,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	26 413 894,39	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	8,54	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 493 747,24	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	2	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	1,05	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	308 857,35	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 600.00 €	2019-10-09

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subventions Equipement / biens mobiliers/materiel/etudes	5	09/10/2019
L	Subventions Equipement / biens immobiliers/ installations	30	09/10/2019
L	Subventions Equipement / projets infrastructures d interet national	40	09/10/2019
L	Frais etude non suivis de realisations	1	09/10/2019
L	Frais R&D	5	09/10/2019
L	Logiciels - licences	5	09/10/2019
L	Materiel de bureau / informatique	5	09/10/2019
L	Autocommutateurs	10	09/10/2019
L	Mobilier de bureau	10	09/10/2019
L	Vehicules légers	8	09/10/2019
L	Motos / velos	5	09/10/2019
L	Poids lourds / vehicules industriels	10	09/10/2019
L	Fontainerie et pompes	5	09/10/2019
L	Materiel et outillage transportable	5	09/10/2019
L	Materiel et outillage fixe	10	09/10/2019
L	Coffre-fort	10	09/10/2019
L	Biens et materiels < 600	1	09/10/2019
L	Reseaux assainissement	60	09/10/2019
L	Installations générales aménagement des constructions	15	09/10/2019
L	Batiments legers et abris	10	09/10/2019
L	Installations et appareils de chauffages	10	09/10/2019
L	Appareils de levage ascenceurs	20	09/10/2019
L	Poste de relevage de grande capacite	30	09/10/2019
L	Systeme de traitement par lagunage, roseaux, filtres	25	09/10/2019
L	Station epuration petite et moyenne capacite	40	09/10/2019
L	Station epuration grande capacite	60	09/10/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		218 018,44	218 018,44	0,00	218 018,44
DEPRECIATION DES COMPTES REDEVABLES	0,00	09/10/2018	65 157,09	65 157,09	0,00	65 157,09
DEPRECIATION DES COMPTES REDEVABLES	0,00	09/10/2019	152 861,35	152 861,35	0,00	152 861,35
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		218 018,44	218 018,44	0,00	218 018,44

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 650 100,00	I 2 650 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 780 000,00	1 780 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 550 000,00	1 550 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	230 000,00	230 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		870 100,00	870 100,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	870 100,00	870 100,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 650 100,00	0,00	0,00	2 650 100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 311 639,66	III 3 311 639,66
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 311 639,66	3 311 639,66
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	30 000,00	30 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 223 500,00	1 223 500,00
28154	Matériel industriel	7 000,00	7 000,00
281562	Service d'assainissement	5 000,00	5 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	100,00	100,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	2 800,00	2 800,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	500,00	500,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	850 000,00	850 000,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	100,00	100,00
28181	Installations générales, agencements	1 000,00	1 000,00
28182	Matériel de transport	15 000,00	15 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	5 000,00
28184	Mobilier	5 000,00	5 000,00
28188	Autres	5 000,00	5 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 161 639,66	1 161 639,66

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 311 639,66	0,00	0,00	0,00	3 311 639,66

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 650 100,00
Ressources propres disponibles	IV 3 311 639,66
Solde	V = IV – II (6) 661 539,66

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		11,80	0,00	11,80	11,80	1,00	12,80
Adjoint technique pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Contractuel	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
Technicien principal de 1 cl	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		7,00	0,00	7,00	0,00	6,00	6,00
Agent d'exploitation		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Contractuel		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Responsable d'unités de trait		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien adjoint au respons		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien de maintenance 2èm		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien de réseau 1ère cat		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		21,80	0,00	21,80	14,80	7,00	21,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent d'exploitation	B	OTR	0	0,00	3-4	CDI
Contractuel		TECH	381	0,00	3-1	CDD
Responsable d'unités de trait		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Technicien adjoint au respons		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Technicien de maintenance 2èm		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Technicien de réseau 1ère cat		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Technicien de réseau 1ère cat		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .